

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1694

présenté par
Mme Genevard

ARTICLE 3

À l'alinéa 44, après le mot :

« une »

insérer le mot :

« stricte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En lien avec l'alinéa 45 qui expose les sanctions de ce manquement.